

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ENTRE CIEL ET TERRE**

mercredi 2 mars à 19h,

à distance par Zoom, étant donné le contexte sanitaire,

Le quorum d'un tiers des adhérents est une condition de validité de l'assemblée. A 19h, 43 membres sont présents ou représentés, le quorum est largement atteint, l'assemblée peut délibérer.

Le nombre de membres connectés a fluctué au cours de la soirée, ce qui explique que le nombre de votants soit différent à chacun des votes.

Nous remercions pour sa présence Mme Petit-Guillaume, Adjoint au maire, délégation vie associative, RH

Excusés : M Beretti, Maire d'Aix-les-bains et président de Grand Lac, Mme Dubouchet Revol, chargée des affaires sportives, M Dissac, responsable du service des sports à la mairie d'Aix



### **SOMMAIRE :**

- 1 - RAPPORT MORAL (Bruno Buisson), page 2
- 2 - RAPPORT SUR LES EFFECTIFS (Alice Casteres), page 3
- 3 - RAPPORT SUR LES OUTILS DE COMMUNICATION (Stéphane Cras), pages 4 et 5
- 4 - RAPPORT SUR LA SECURITE (Nicolas Garbi), page 6
- 5 - RAPPORT SUR LES SITES (Bruno Buisson), page 7
- 6 - RAPPORT COMPETITION VOLAIX (Bruno Buisson), page 8
- 7 - RAPPORT PROJET EDUCATIF ENVOLE-TOI (Bruno Buisson), page 9
- 8 - RAPPORT D'ACTIVITE BIPLACE (Pierre Labarre), pages 10 à 14
- 9 - RAPPORT ECOLE DE CLUB (Philippe Thouzeau/Bruno Buisson), page 15
- 10 - RAPPORT FINANCIER (Fabien Mégard/Raymond Delorme), page 16
- 11 - PERSPECTIVES 2022, page 17
- 12 - BUDGET PREVISIONNEL (Fabien Mégard/Raymond Delorme), page 18
- 13 - RENOUVELLEMENT COMITE DIRECTEUR, page 19

## **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ENTRE CIEL ET TERRE**

L'AG ordinaire est suivie d'une AG extraordinaire qui porte sur la révision des statuts du club afin afin d'y intégrer le projet associatif.

mercredi 2 mars à 20h,

- 14 – POURQUOI UN PROJET ASSOCIATIF, page 20
- 15 – PROPOSITION DE PROJET ASSOCIATIF, page 20
- 16 – REVISION DES STATUTS, page 21

# 1 - RAPPORT MORAL

## 2021, poussée de croissance

Entre Ciel et Terre a connu cette année une augmentation sans précédent du nombre de licenciés et nous voilà devenu le 4ème plus gros club de Savoie, derrière les Zelephs, les Indiens et le PCHT, devant les Ailes du lac. Toujours plus de diversité au club mais sans perdre pour autant l'esprit de partage et l'ambiance conviviale qui nous caractérisent. Certains prennent du recul sur l'activité, d'autres prennent le relais, la dynamique ne faiblit pas. Le renouvellement de l'implication bénévole permet d'éviter la routine de garder l'enthousiasme, cela s'est encore vérifié pour l'organisation de la compétition cette année.

L'aléa météo fait partie de l'activité, il aura encore eu raison de notre compétition cette année et de bien d'autres projets de sortie. S'y est ajouté depuis deux ans l'aléa Covid, qui limite les possibilités de se réunir. Malgré tout, le bilan de l'activité de cette année fait état de quelques belles sorties et événements sympathiques (CHOTO, fête du club...).

Sécurité : Plus on est nombreux, plus la probabilité qu'un accident touche un de nos adhérents est grande. Trois accidents au moins ont touché des membres du club cette année. Le plus tragique a fauché une jeune pilote pleine d'enthousiasme dans des circonstances qui ne semblaient pas particulièrement exigeantes, il a ému et bouleversé toute notre petite communauté. Notre pratique est à risque, nous ne pouvons pas l'ignorer. Et aucun niveau de pratique ne met à l'abri de l'accident, progresser n'est donc pas une garantie. La démarche de gestion du risque est personnelle et complexe mais il revient au club de nourrir l'indispensable réflexion individuelle sur la sécurité de notre pratique. C'est le rôle principal de notre animateur sécurité mais toute initiative est bienvenue.

Sites : Nous avons la chance de vivre dans un territoire où les sites de vols sont nombreux et de grande qualité. Il faut en prendre soin comme notre bien le plus précieux. Il revient au club d'en assurer la gestion et l'entretien mais il revient à chaque pratiquant d'en assurer un usage respectueux des autres utilisateurs. Ce qui signifie d'abord respecter la réglementation aérienne (notamment CTR et TMA Chambéry), trop d'entorses ont été constatées par ignorance ou mépris. Respecter aussi les règles d'usage des sites qui ont été discutées avec les propriétaires ou les exploitants de nos terrains de décollage ou d'atterrissage. Respecter enfin les bulles de quiétude rapaces : la démarche du PNR des Bauges en la matière est de communiquer plutôt qu'interdire, sachons nous montrer à la hauteur.

Le printemps est là, qui marque le début de la haute saison ! Reprenez en douceur, la saison est longue. Pensez d'abord à vous licencier et vous assurer. RC obligatoire, IA vivement conseillée ! Faites du gonflage et de la pente école avant de reprendre les grands vols et choisissez vos conditions pour que le plaisir à l'atterro soit maximum.

Bons vols à toutes et tous !

**Bruno Buisson, président Entre Ciel et Terre**

## 2- RAPPORT SUR LES EFFECTIFS

Evolution effectif Entre Ciel et Terre

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre licenciés	77	76	80	94	107
Evolution	N/A	-1,30	5,26	17,50	13,80
Femmes	7	10	8	10	14
Biplaceurs	15	14	15	17	17
Brevetés	30	33	32	35	43
Moniteurs	5	5	6	7	6
Jeune	N/A	1	1	1	1

On voit une évolution des effectifs d'Entre ciel et terre avec 13 nouveaux membres par rapport à l'année dernière dont 5 membres licenciés ailleurs et 8 membres qui ont pris directement la licence chez nous.

Nous avons un effectif stable de biplaceurs depuis 2018 et en augmentation pour les féminines. Parmi nous, 43 sont brevetés ce qui est peu d'où la mise en place d'action voler mieux (mais c'est une partie qui est dédiée à Nicolas Garbi notre responsable sécurité qui a passé le relais à Yannick Pourre) ce qui fait 8 brevetés de plus que l'année dernière.

Nos effectifs sont composés d'anciens pilotes qui sont là depuis un certain temps ainsi que des jeunes pilotes qui sortent de formation et qui progressent.

Les actions qui étaient prévues pour l'accueil des nouveaux adhérents étaient de faire un plouf apéro mais aussi des rendez-vous pioupiou.

Les rendez-vous pioupiou que j'ai organisé a permis de rencontrer quelques jeunes pilotes ainsi que d'anciens pilotes qui souhaitent voler en conditions plus cools.

Les rendez-vous pioupiou seront reconduits et les plouf apéro + barbecue ou food truck (pourquoi pas ?!) sur certains soirs.

Qui n'a pas eu son buff ECT ? 😊 (le must à avoir) ainsi que les VESTES (thanks Cédric !!)

**Alice Casteres, vice-présidente Entre Ciel et Terre**

### 3 – RAPPORT SUR LES OUTILS DE COMMUNICATION (reprise 2020)

4 outils à notre disposition :

Le site internet : <http://www.ciel-et-terre.fr>

La liste de diffusion : [ciel-et-terre@googlegroups.com](mailto:ciel-et-terre@googlegroups.com)

Tout membre du club est inscrit à ces 2 canaux.

Le groupe Whatsapp (lien envoyé aux nouveaux adhérents)

facebook (adhésion sur demande)

Ces 2 canaux sont donc sur volontariat

Site internet ECT <http://www.ciel-et-terre.fr/club/accueil.php>

- 1 blog général pour conserver les récits & photos & infos
- 1 blog spécial randovol pour récits & traces GPS
- les news (préférer le blog plus facile d'utilisation)
- les événements du club & inscriptions
- des liens (webcam, météo, ...)
- une chaine youtube pour les vidéos
- les CR des réunions (comité directeur , AG ...)
- des infos sur les sites
- les infos de l'école de club
- la réservation des biplaces
- l'annuaire/trombino du club (Mettez vos photos !)
- une messagerie « petites annonces »
- la gestion des inscriptions pour les nouveaux arrivants, la gestion des licences
- les demandes de Baptêmes bi

La liste de diffusion : <https://groups.google.com/forum/#!forum/ciel-et-terre>

l'envoi d'un email sur l'adresse [ciel-et-terre@googlegroups.com](mailto:ciel-et-terre@googlegroups.com) permet à tous les membres d'être informés.

Canal de communication à privilégier pour toucher le plus grand nombre.

Chaque nouveau membre est inscrit à cette liste de diffusion

Vous pouvez voir vos options en allant dans :

<https://groups.google.com/u/1/my-groups>

cliquer sur le groupe, puis « Mes paramètres d'adhésion »

possibilité de changer la réception des mails

Tous

par digest/ en condensé (1 mail par jour)

Aucun

Un groupe Whatsapp Entre Ciel et Terre :à utiliser pour les sorties, rendez vous au déco, atterro, covoiturage de dernière minute, message au sein d'une sortie (inscriptions sur demande – nécessite une inscription Whatsapp), une ou 2 photos à la fin de la sortieCréé en 2020, c'est de loin aujourd'hui le moyen N°1 de communication, même utilisé par les papyvolants ;-).Attention, nous sommes plus de 100 membres, ne l'oubliez pas !Nous avons écrit une charte afin de clarifier les droits et devoirs de chacun et éviter des débordements ....

La spontanéité et la facilité d'utilisation de Whatsapp en ont fait en 1 an le mode N°1 de communication du club loin devant la liste de diffusion et le site internet 😊 Cependant nous avons noté quelques écarts et souhaitons rappeler ici quelques « règles de bonne conduite » .

Par respect pour l'ensemble des membres du club et aussi pour ne pas mettre quelqu'un en danger, merci de respecter ces quelques règles de bon sens et de bienséance ...

Pour que le vol reste libre, il faut bien respecter quelques contraintes ... ☺

Le groupe Whatsapp est celui du club de Parapente. Si les membres sont inscrits, c'est pour recevoir des informations sur le parapente. Il est formellement interdit (on sévira sinon ☹) de publier des messages à caractères idéologiques, politiques ou religieux. Nous rappelons également qu'il convient de conserver un ton courtois et bienveillant, bien sûr l'humour n'est pas interdit ☺ au contraire, des insultes ou des invectives n'ont jamais fait progresser. Ça ferme la discussion, ça isole et c'est contraire à l'esprit d'Entre Ciel et Terre.- Proposer un vol n'est pas anodin. Certains membres ont peu d'expérience (les pioupious), nous avons tous des niveaux différents et en parapente comme dans certaines autres pratiques, ce qui est possible pour quelqu'un ne l'est pas toujours pour d'autres. Afin d'éviter tout effet de groupe et d'entraînement, il est toujours bon quand on propose une sortie de préciser son propre niveau, la difficulté du décollage et de l'atterrissage, des éventuelles conditions météo annoncées. De la même façon, si un membre peu expérimenté propose un vol qui vous semble inadapté, il n'y a pas de honte (au contraire !) à échanger sur vos doutes. Ex Message : je vais voler au Revard alors que la balise annonce 15km/h de Sud.... Répondre : tu sais au Revard en Sud, c'est très malsain, je te conseille d'aller plutôt au Sire ... Bien sûr, on reste courtois (ne pas répondre : t'es nase toi, tu veux mourir ou quoi !). Ce qui est évident pour certains ne l'est pas forcément pour d'autres, cela fait partie de l'apprentissage et de la formation. Rappelez-vous , il n'y a pas de bons pilotes, il y a quelques vieux pilotes ...

Rappel également à tous : ce n'est pas parce qu'une sortie est organisée, qu'on y va la « fleur à la sellette » .... Vérifier par soi-même le déco, l'atterro, les conditions météo, la force et l'orientation du vent sont indispensables et nécessaires. C'est comme cela qu'on progresse sur sa propre analyse des conditions. Une fois arrivé au déco, si on ne le sent pas, on n'est pas obligé de décoller parce que les autres le font. Le parapente reste une discipline individuelle ou vous êtes le commandant de bord et l'ultime décisionnaire de votre vol. Mieux vaut un vol de moins qu'un vol de trop comme on dit !- Nous souhaitons également rappeler que la pratique du parapente doit systématiquement être réalisée dans le respect de la réglementation aérienne et des lois de la république. Aussi il est formellement interdit de proposer ou promouvoir des vols qui seraient contraires à la réglementation aérienne ou à la loi : vol de nuit, dans un lieu interdit (zones aériennes, déco interdit ...), vols dans les nuages, vols en période de confinement, couvre-feu ...- Quand vous publiez des photos de vols alors que la sortie n'a pas été proposée à la communauté, afin d'éviter la frustration de tous, essayez d'apporter un peu de matière sur le site de vol, les conditions, ... ça pourra donner des idées aux autres pour y aller en sécurité un autre jour ... et si des plus expérimentés ont des infos et commentaires sur le dit site ou le dit vol, qu'ils s'expriment également. C'est en communiquant et en échangeant qu'on fera grandir la communauté que nous sommes.- Quand vous organisez une sortie, afin d'éviter de polluer le groupe des nombreux messages afférents à l'organisation, il est conseillé de créer un sous-groupe Whatsapp « La sortie du jour » avec le lien pour s'y inscrire. Bien sûr à la fin, faire un petit débrief et publier quelques photos sur le whatsapp, la liste de diffusion google ou le blog du club est fort apprécié.

Avec ces quelques règles, nous continuons à penser que cet outil de communication doit nous permettre d'améliorer la sécurité collective du club. Merci à tous de les respecter.

Un groupe facebook (peu utilisé ...) partager des photos / vidéosinfos sous le format Facebook (inscriptions sur demande – nécessite un compte facebook)

**Stéphane Cras, websecrétaire**

## 4 - RAPPORT SECURITE

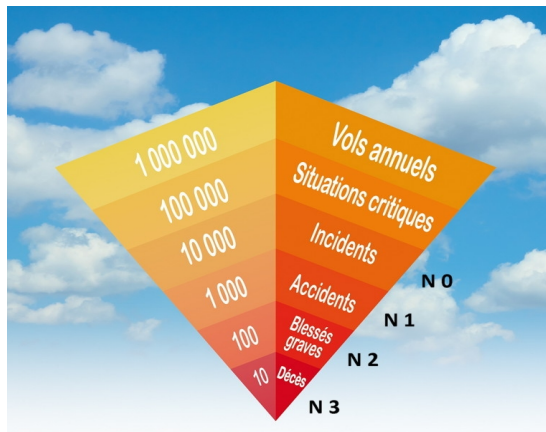
### Bilan Entre Ciel et Terre 2021 – Sécurité

#### Bilan des évènements et accidents connus :

- 1 accident mortel en mars
- 1 accident avec blessure sévère et hospitalisation
- Plusieurs incidents sans blessure



5 déclarations d'accident sur les sites du Revard et du Sapenay (sur 494 déclarations : [https://federation.ffvl.fr/sites/ffvl.fr/files/2021\\_12\\_31\\_base\\_accidents\\_Parution\\_site\\_internet.xlsx](https://federation.ffvl.fr/sites/ffvl.fr/files/2021_12_31_base_accidents_Parution_site_internet.xlsx))



Rapport d'analyse disponible sur le site de la FFVL : [Analyse des accidents | FFVL.FR](#)

#### Bilan des actions de préventions proposées par le club :



- **Recyclage biplace** : stage d'1 journée le 27 mars 2021  
<http://clubentrecielletterre.blogspot.com/2021/05/we-recyclage-biplace-du-27032021.html>  
Action subventionnée par le programme « Volez Mieux » de la FFVL, et le club  
8 pilotes biplace ont participé à ce stage  
Très belle mobilisation des adhérents du club pour obtenir des passagers
- **Soirée d'échange sur le thème de la sécurité en vol** le 24Avril 2021
- **Stage de remise en l'air** : stage de 2 jours le WE du 24-25 avril 2021  
<http://clubentrecielletterre.blogspot.com/2021/05/we-de-remise-en-lair.html>  
Action subventionnée par l'ANS, le programme « Volez Mieux » de la FFVL, et le club  
8 pilotes ont participé à ce stage
- **Stage SIV** : stage de 3 jours du 29 au 31 mai.  
Action subventionnée par le programme « Volez Mieux » de la FFVL, et le club  
8 pilotes ont participé à ce stage

Nicolas Garbi, membre du comité directeur ECT, animateur sécurité

## 5- RAPPORT SUR LES SITES

Déco Revard : Notre décollage favori, toujours aussi bien ;) Nous constatons toutefois un problème de saturation du parking des antennes en cas d'affluence.

Atterro Veniper : Depuis que les nouveaux exploitants cultivent des céréales, la surface utilisable pour poser s'est réduite de moitié. Il reste néanmoins précieux. Attention, l'aérologie peut être capricieuse et le hors terrain problématique. Là aussi, il peut vite y avoir saturation du parking les journées d'affluence. Covoiturer et utiliser le parking de délestage de la crémaillère.

Atterro Aixam : Plus grand, aérologie plus évidente, l'atterro d'Aixam est une bonne alternative. Problème du chemin d'accès à la zone de parking qui n'est pas très carrossable. Possibilité de se garer au parking de la gare de la crémaillère sans risquer une amende ou la fourrière. Le projet d'achat par la fédération d'une parcelle est en cours.

Atterro Suavets : Peu utilisé, il a été laissé de côté.

Déco Sapenay : Magic Sap;) Il semblerait que de plus en plus de pilotes (re)prennent la mauvaise habitude d'accéder au déco du chalet en se garant le long de la route et en empruntant le sentier qui longe le chalet. Cet accès est une tolérance réservée aux pilotes handi, le seul chemin à utiliser pour les autres relie le parking en contrebas du col du sapenay et les deux décos. 200 m de marche pour respecter la parole donnée aux propriétaires et leur tranquillité, c'est pas la mer à boire. Nous gardons d'excellents rapports avec le propriétaire du terrain, nous avons encore réalisé quelques biplaces à son service cette année.

**Bruno Buisson**

## **6 - RAPPORT COMPETITION VOLAIX 2021**

La compétition est une des nombreuses façons de pratiquer le parapente avec un objectif de performance. Le club compte un petit groupe de compétiteurs qui ne demande qu'à s'agrandir, avis aux amateurs. BPC en poche et souscription d'une carte compétiteur à la prise de licence requis.

Organiser une compétition est aussi pour le club un moyen de promouvoir notre activité, nos sites et rassembler nos forces vives.

Volaix 2021 a été organisée en commun encore avec les zelephs, avec les leçons tirées de l'exercice précédent. L'édition était prévue mi-juin mais a du être annulée pour cause météo. Nico Di Bernardo avait accepté d'assurer la direction d'épreuves en commun avec Jérôme Delbecque des Zelephs. Merci encore à eux de donner de leur temps et de leur connaissance de la compétition de haut niveau pour jouer ce rôle délicat et précieux de DE. Merci aussi au nombreux bénévoles qui s'était mobilisés pour l'occasion. Melia SP a fait preuve d'un bel enthousiasme dans la préparation de cet évènement en particulier et dans l'implication plus généralement de la vie du club, ce qui lui a valu de recevoir la cloche bénévole décernée lors de la fête du club.

**Bruno Buisson**



## **7 - RAPPORT « ENVOLE-TOI », PROJET EDUCATIF**

Le projet Envole-toi existe depuis 2012 entre notre club et la Maison d'Enfants à Caractère Social Saint Benoit de Seynod. Il s'agit de faire découvrir le parapente à des jeunes en difficultés sociales en leur présentant l'activité vol libre, en les faisant voler en biplace et en initiant les adolescents volontaires au pilotage. Une seule journée cette année. Il était prévu de les faire voler sur des sites proches de leur MECS de Thonon mais le vent annoncé nous a rapatrié au Sapenay pour une journée de baptêmes biplace. 2 vols même pour la plupart des jeunes.

**Bruno Buisson**

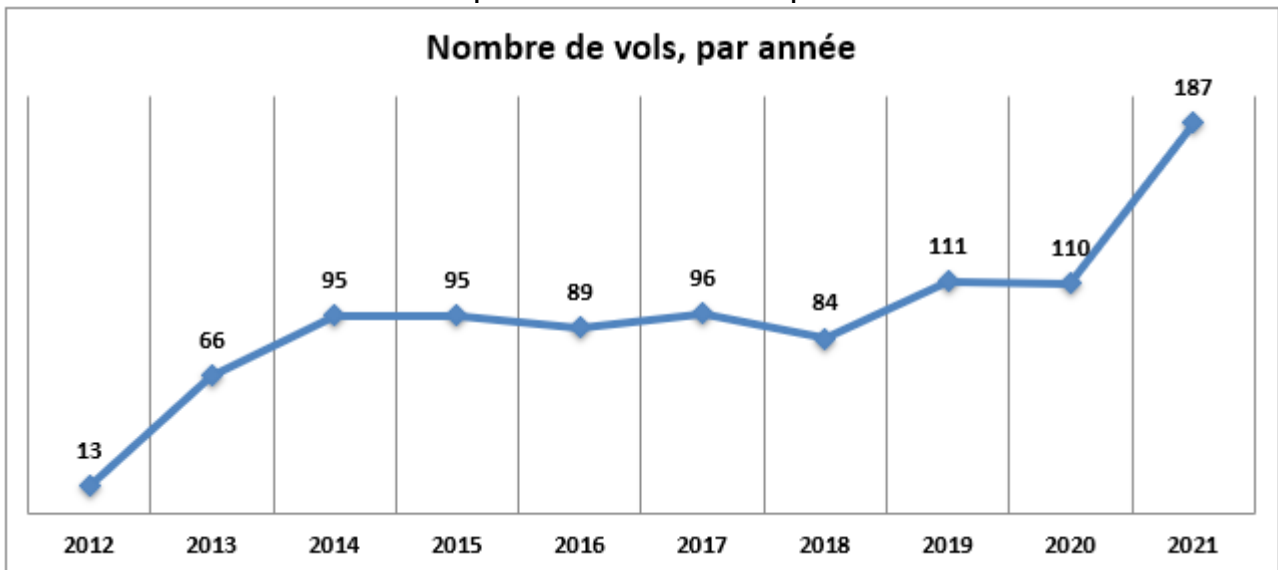
## 8- RAPPORT D'ACTIVITE BIPLACE

Nous avons aujourd' hui, au club, 4 équipements biplace complets (aile, sellettes, casques) :

- **BETA 5 « Apprentis d' Auteuil » 41m<sup>2</sup>** (depuis 2013)
- **TAKOO 3 41m<sup>2</sup>** (depuis 2014)
- **DUAL 40m<sup>2</sup>** (depuis 2016)
- **FITZ ROY 37m<sup>2</sup>** (depuis 2019)

Ces équipements sont suivis et contrôlés chaque année.

Voici le nombre de vols réalisés chaque année avec les biplaces ECT :



### A noter en 2021 :

- 3 nouveaux brevetés biplace (Fabien, Léopold, Cyrille). Bravo à eux.
- 1 WE recyclage biplace, encadrée par l' école Aeroteam, pour 7 biplaceurs du club.
- Un nombre de licences ECT « Pratiquant biplace associatif » stable.
- Un nombre de vols en croissance de 70 % (110 en 2020, 187 en 2021).
- Une grande diversification des sites de vols (8 en 2020, 27 en 2021).

depuis 2012 :

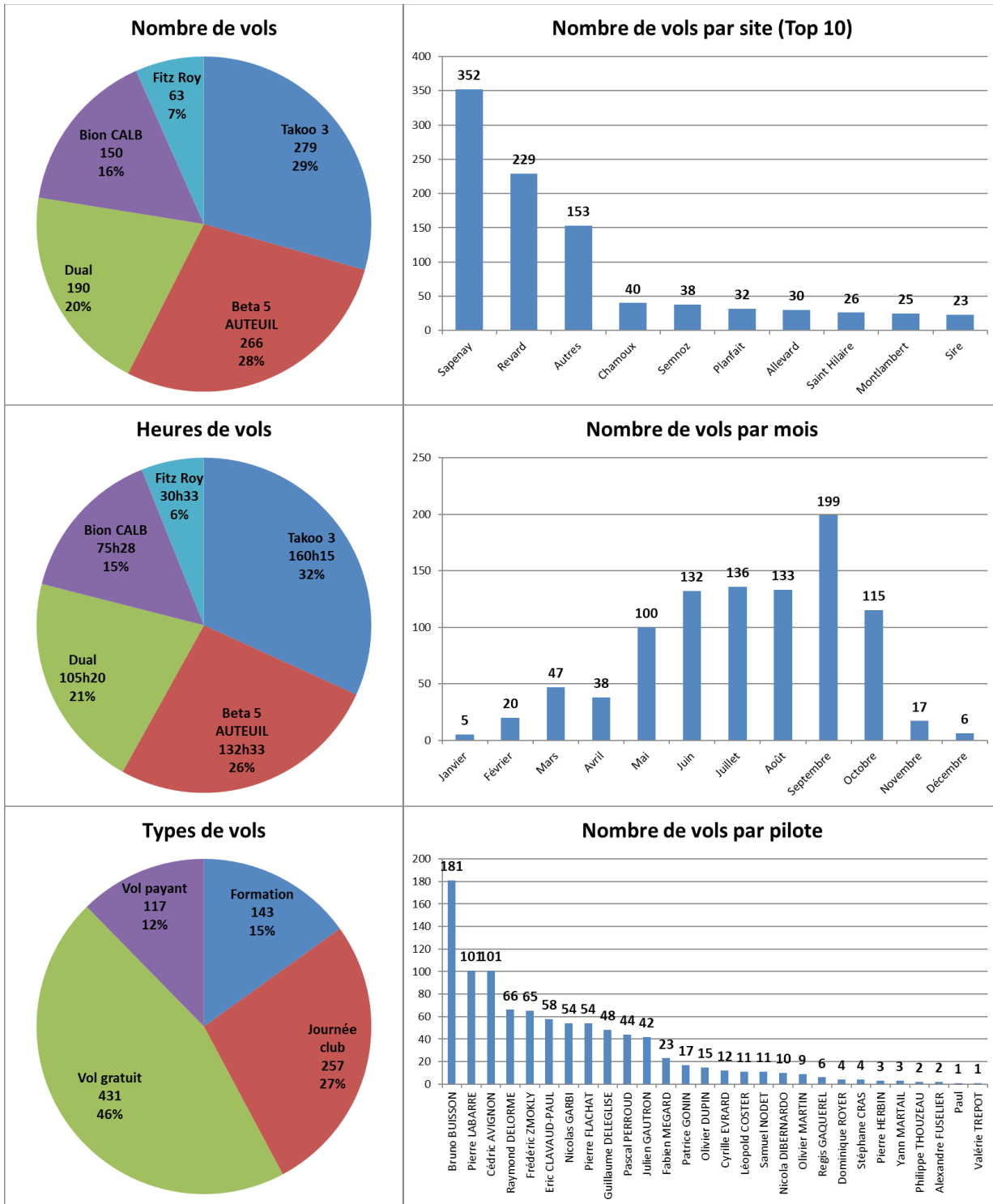
948 vols

50 sites

28 pilotes

504h10 heures de vol

0h31 par vol



en 2020 :

110 vols

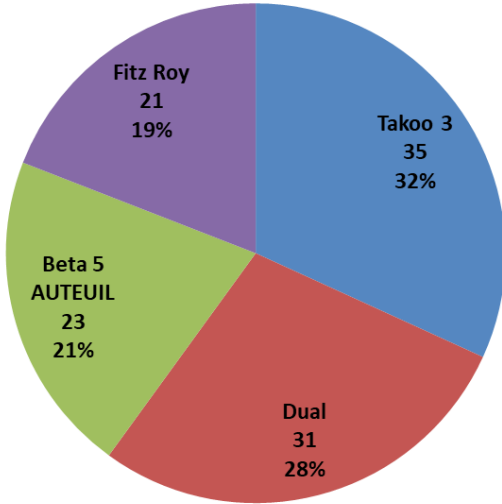
70h56 heures de vol

8 sites

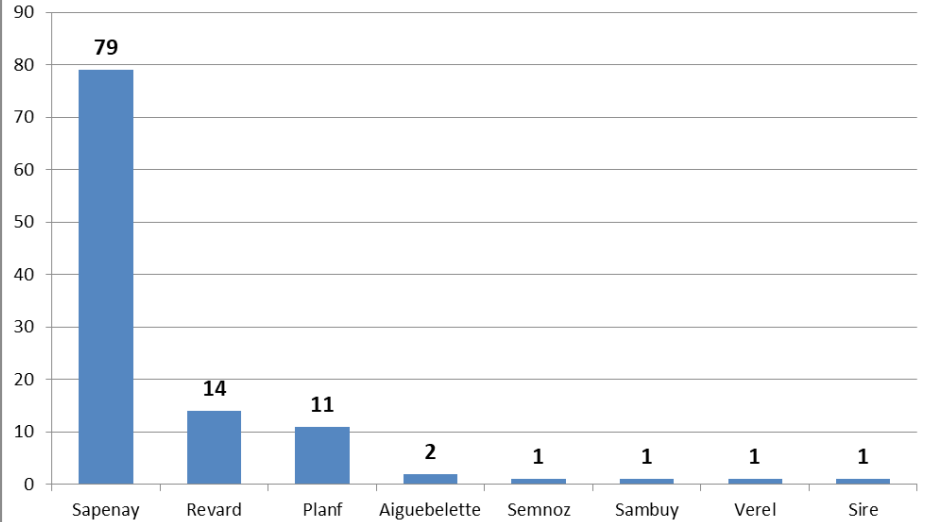
10 pilotes

0h38 par vol

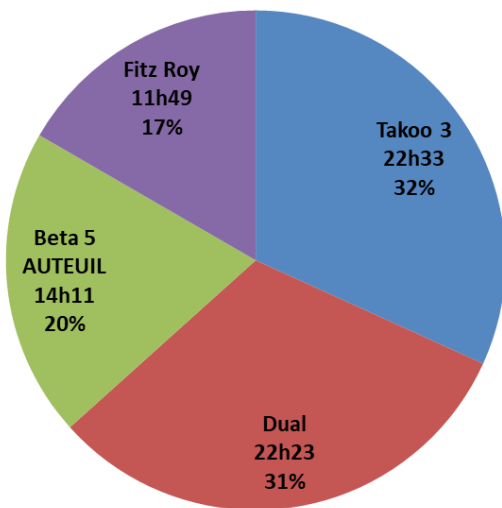
Nombre de vols



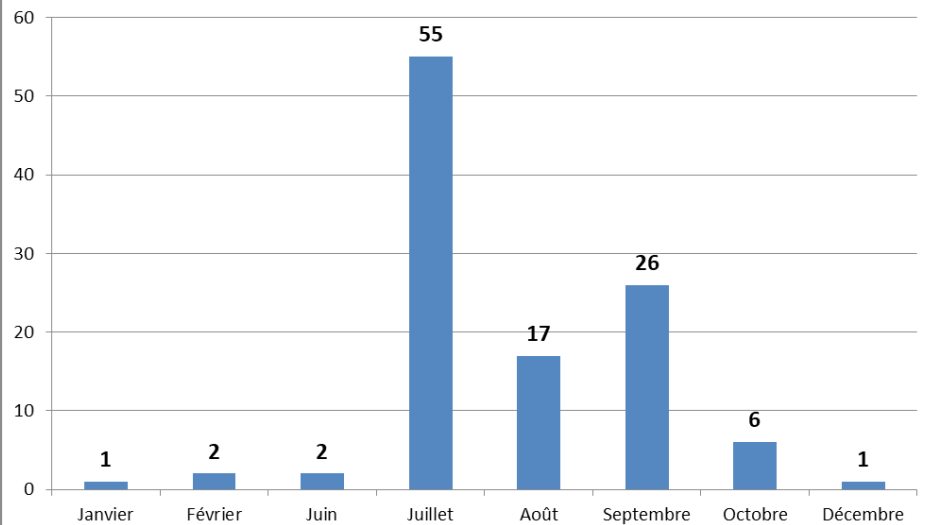
Nombre de vols par site (Top 10)



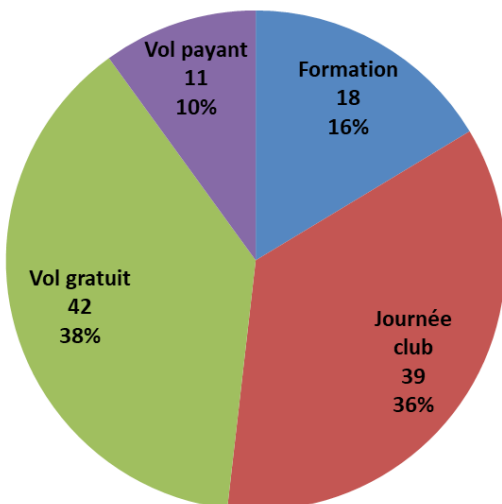
Heures de vols



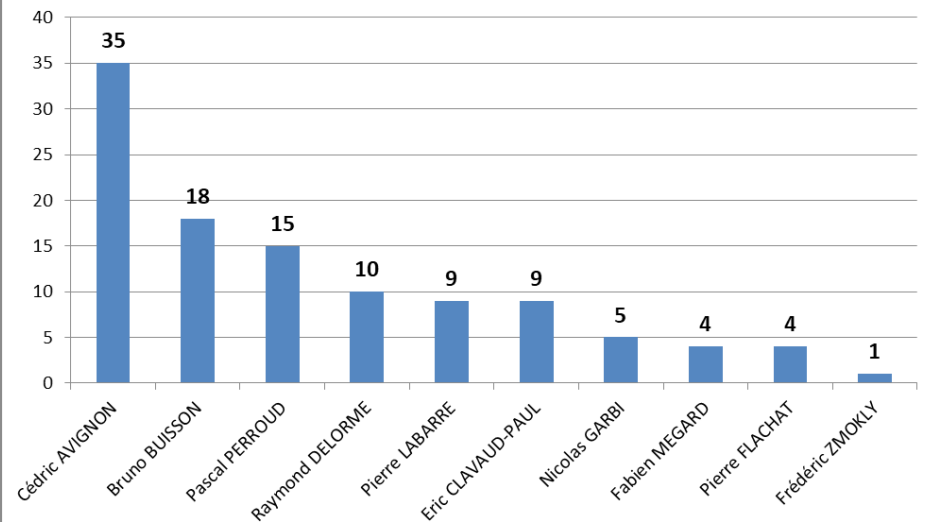
Nombre de vols par mois



Types de vols



Nombre de vols par pilote



en 2021 :

**187 vols**

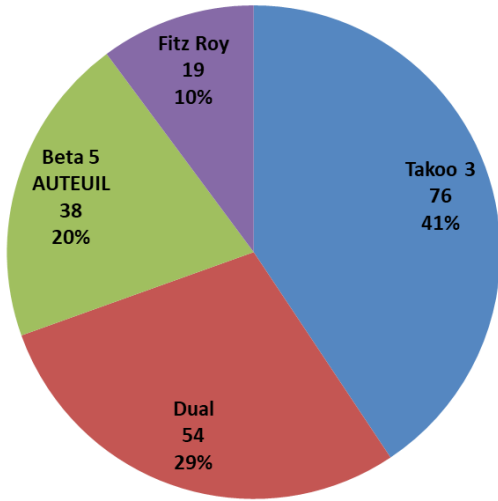
**104h46 heures de vol**

**27 sites**

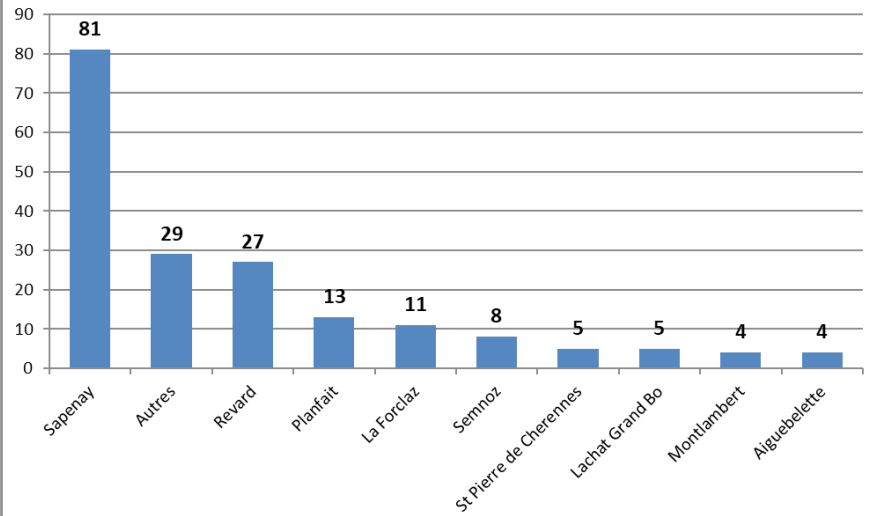
**12 pilotes**

**0h33 par vol**

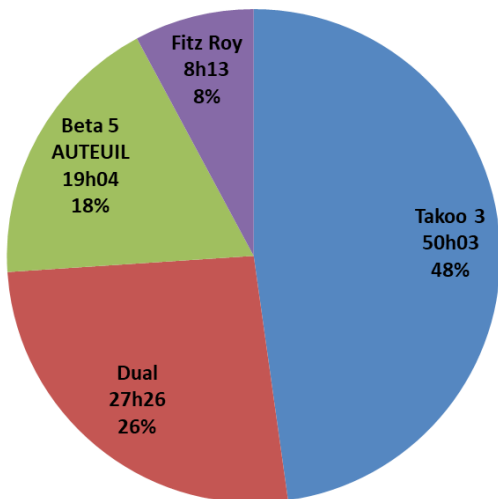
**Nombre de vols**



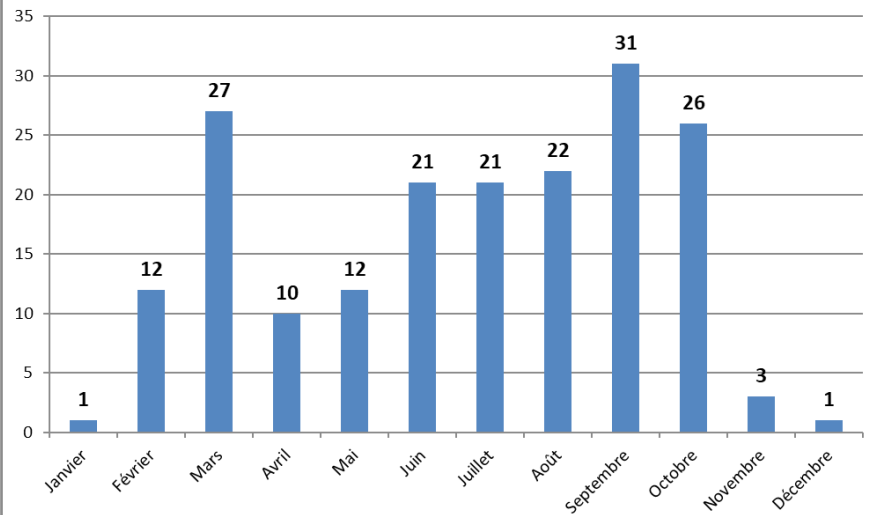
**Nombre de vols par site (Top 10)**



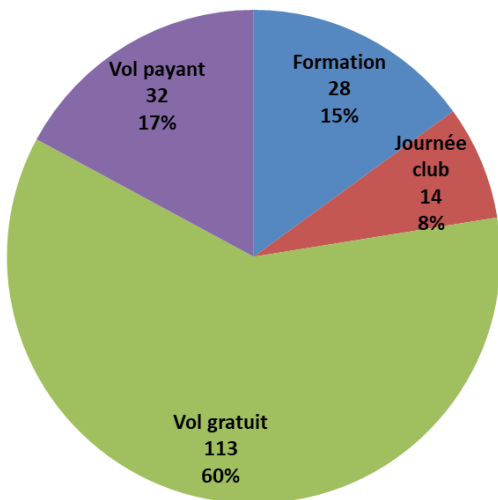
**Heures de vols**



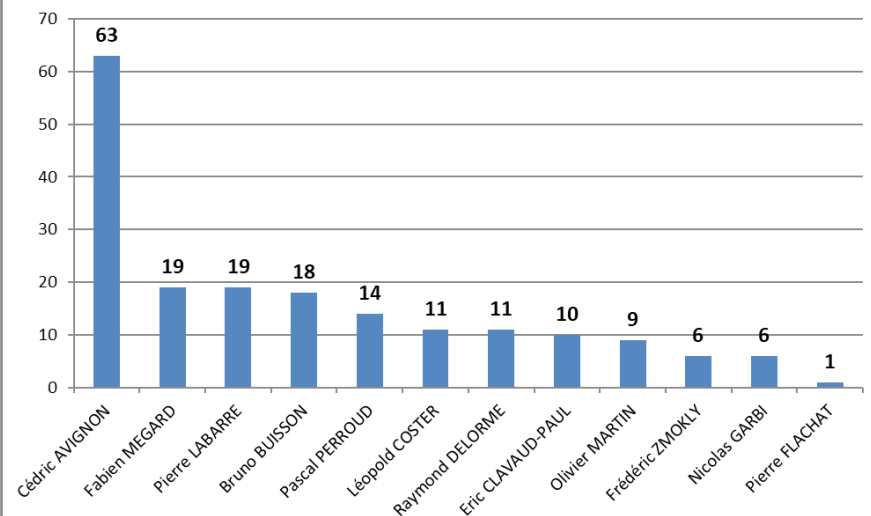
**Nombre de vols par mois**



**Types de vols**



**Nombre de vols par pilote**



## Rappel du règlement Intérieur ECT :

### L'utilisation d'un biplace du club peut se faire aux conditions suivantes :

Etre **membre** actif du club, à jour de sa cotisation ;

Etre titulaire d'une **qualification fédérale pour le vol biplace** ou être engagé dans un cursus fédéral de formation à cette qualification et utiliser le biplace dans un cadre prévu par cette formation ;

S'engager à fournir un **bénévolat actif** au sein du club ; Ce bénévolat consiste à mettre au service du club un peu de son temps ou de ses compétences en participant à l'organisation ou l'animation d'une activité club au moins au cours des six derniers mois (journées biplace, sorties club, pliage de secours, entretien des sites de vol...)

Avoir souscrit une **assurance Responsabilité Civile spécifique biplace** et une **Individuelle Accident forfaitaire pour les passagers**. Une participation aux frais supplémentaires de licence-assurance biplace est remboursée en fin d'année par le club aux biplaceurs qui ont effectué au moins trois vols dans l'année pour le compte du club et qui en font la demande. Le montant forfaitaire de cette participation est décidé en comité directeur.

Effectuer la **réservation préalable** du matériel sur le site internet du club : [www.ciel-et-terre.fr](http://www.ciel-et-terre.fr)

L'utilisateur s'engage à aller **chercher et à ramener le matériel sur son lieu de stockage** (indiqué sur le site internet du club) **aux dates convenues à la réservation**. La réservation doit se faire en bonne intelligence avec les autres pilotes utilisateurs. En cas de conflit, le gestionnaire du biplace ou le Président arbitrent. Les formations, les opérations de communication pour les sponsors et les activités club sont prioritaires sur les autres utilisations.

Si vous n'utilisez pas le biplace, **pensez à Annuler** sa réservation le plus tôt possible.

Prendre **le plus grand soin** du matériel. Plusieurs membres du club accrochent régulièrement leurs vies ainsi que celles de leurs passagers sous la voile du club. Cela oblige chaque utilisateur à être particulièrement méticuleux et à prendre encore plus de précautions qu'avec sa voile personnelle lors des manipulations au sol et en vol et du pliage du biplace.

**Remplir le carnet de vol du biplace scrupuleusement après chaque vol**. Celui-ci se remplit **en ligne** à partir du site internet du club. Cette formalité est indispensable à une juste appréciation de l'usure d'un matériel à usage collectif. Le carnet de vol est régulièrement vérifié par le responsable du biplace qui propose au comité directeur les révisions et réparations à effectuer.

Assumer la charge des **réparations en cas de détérioration** du matériel. Tout incident doit être immédiatement signalé au membre du comité responsable du biplace (dont les coordonnées figurent sur le site internet du club). En cas de détérioration du matériel, si la responsabilité d'un adhérent est engagée, il lui sera demandé d'assumer tout ou partie des frais de réparation en atelier spécialisé.

S'engager à **ne pas percevoir de rémunération personnelle** pour les vols effectués. La pratique du biplace dans un cadre associatif interdit la perception d'une rémunération par le pilote.

Seule une **participation aux frais** (35 € en 2022) peut être perçue, et celle-ci doit être versée exclusivement **à l'ordre du club**, de préférence par chèque.

Tout manquement à l'une de ces conditions est passible de l'interdiction temporaire ou définitive d'utilisation d'un biplace qui sera notifiée par le comité directeur.

**Pierre Labarre, membre du comité directeur, responsable biplace**

## 9 – ECOLE DE CLUB

Une bonne partie de ce qui était l'activité de notre école de club se déroule maintenant dans le cadre de la CDVL Academy.

L'école de club reste active pour le passage des brevets.

L'activité sur le terrain de l'école de club est restée modeste parce que nous avons choisi que les stages qu'elle met en place soient encadrés de manière bénévole. Or ceux qui ont au club les compétences pour encadrer ces stages sont aujourd'hui des moniteurs professionnels et on comprend bien qu'il ne leur est pas possible de proposer à titre bénévole au sein du club la formation qui les fait vivre en dehors. On peut toujours espérer qu'ils interviennent pour des actions de nature différentes, ils l'ont déjà fait.

Une activité d'école de club reste pertinente pour assurer la transition entre la pratique encadrée en école professionnelle et la pratique autonome en club. Un accompagnement modeste mais inscrit dans la durée de quelques pilotes du club qui en éprouveraient le besoin serait véritablement une bonne chose pour notre club. Mais il manque aujourd'hui des personnes qualifiées pour encadrer bénévolement cet accompagnement. Nous avons dans nos rangs Renaud Muet qui est qualifié animateur de club et un bénévole motivé mais il ne peut rien mettre en place tout seul.

Nous lançons donc un appel à des membres du club qui seraient intéressés par une des formations fédérales tournées vers l'accompagnement des autres pilotes : animateur de club, accompagnateur de club ou moniteur fédéral. Il faut être titulaire du BPC pour envisager ces formations et avoir envie d'acquérir des compétences pour animer des séances de pente école, organiser des sorties et accompagner les jeunes pilotes de bons conseils ou enseigner le parapente à titre bénévole. Si ça vous tente, faites nous signe et nous pourrons en discuter. Nous sommes prêts à prendre en charge une bonne partie du coût de la formation en échange d'une implication au sein du club. Philippe, qui est notre directeur technique d'école de club, est aussi responsable régional de formation, il est donc l'interlocuteur compétent sur ce sujet au sein de la ligue.

Bruno Buisson

Vote du rapport moral et d'activités 2021

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 43

**Rapport adopté à l'unanimité**

## 10- BILAN FINANCIER ANNEE 2021

Quoi de neuf en 2021 :

La situation est toujours saine même si le budget prévisionnel 2021 n'a pas été vraiment suivi car la situation exceptionnelle et la météo nous ont conduit à beaucoup d'annulation d'événement dont Vol Aix .Malgré tout le bilan est équilibré.

Nous avons pu maintenir une activité biplace importante pour assurer les finances du club.

Nous avons reporté sur 2021 l'excédent des années antérieures de 9959€. Le résultat 2021 est positif et fait apparaître en crédit un total de 10962€ et des dépenses à hauteur de 10758€ soit un excédent de 203€. Nous reporterons donc 10162€ sur 2022.

Nous avons cette année encore battu à nouveau notre record d'inscription avec 2540 € de cotisation pour 120 licenciés.

Record également des biplaces associatif payants avec 2170€ de recettes.

Nous avons eu cette année une aide du CDVL de 300€ pour les 3 Qbi réussies qui a été reversé aux nouveaux diplômés.

L'opération vestes a généré 840€ de recette sur 2021 mais la facture est sur 2020.

La révision des bis du club nous coûte 460€ et cette année dépense inattendue de 933€ pour la réparation d'un biplace abîmé lors d'une journée club.

Les comptes ont été vérifiés par le trésorier adjoint Raymond et par l'œil avisé de Renaud que nous remercions pour son contrôle.

BILAN 2021					
DEBITS			CREDITS		
61	Frais réunions CD IAG	30 €	75	Cotisations club reversé par FFVL	2 280 €
61	Frais deco atteros	200 €	75	Adhésion 2020 direct	240 €
62	Frais bancaires	29 €			
62	Site internet	53 €	74	Subvention Aix les Bains	300 €
			74	CSVL Frais déco attero	200 €
60	Réparation biplace	933 €	74	CDVL Aide biplaceurs	300 €
60	Révision voiles 1	2 350 €	74	Subvention FFVL Voler mieux	750 €
60	Révision voiles 2	513 €			
60	Révision Bi club	461 €	70		
60	Matos biplace	376 €	70	Révision voiles pilotes	2 359 €
61	Recyclage biplace	550 €	70	Révision voiles pilotes	563 €
	Remise en l'air	1 300 €	70		
60	Panneaux decos	505 €	70	Participation pilotes recyclage Bi	70 €
60	Participation SIV	930 €	70	Biplaces associatif payant	2 170 €
61	Edition du Chemin	519 €	70	Remise en l'air	424 €
61	Frais journées Bi et fête du club	280 €		Vente vestes Cimalp	840 €
61	CDVL Aide biplaceurs	300 €	70		
			70	Livres	467 €
61	NOTES DE FRAIS TOTAL	1 430 €			
	PARTICIPATION IA BIPLACE	840 €			
	PARTICIPATION UTILISATION BI	80 €			
	PARTICIPATION COMPET	30 €			
	PARTICIPATION EXAMEN Q BI	300 €			
	PARTICIPATION FORMATION	180 €			
	total debit exercice	10 758,86 €		total credit exercice	10 961,90 €
	Solde a reporter	10 162 €	203 €	Excédents années antérieures	9 959 €
	<b>TOTAL</b>	<b>20 921 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>20 921 €</b>

Fabien Megard trésorier, Raymond Delorme, vice-trésorier

**Vote du budget 2021**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**POUR : 49**

**Rapport adopté à l'unanimité**



## 11 – PERSPECTIVES 2022

On garde tout ce qui fait le succès du club avec des ajouts et corrections :

- Mise en place d'un groupe de discussion de club avec l'application Discord. Il semble que l'application Discord offre autant de simplicité et plus de modularité que whatsapp. Ceux qui l'utilisent déjà n'y trouvent que des avantages. Pour éviter de multiplier les canaux de communication, ce groupe Discord sera à la place de et non en plus de whatsapp. La liste de diffusion mail ne change pas mais elle est de moins en moins utilisée.
- Espace de présentation de soi : Mise en place d'un espace (dont le support est à l'étude) où chacun pourra rédiger son autoprésentation parapentesque, ce qui permettra de mieux faire connaissance les uns des autres.
- Bibliothèque virtuelle : un autre espace où chacun pourra référencer les ouvrages sur le parapente dont il dispose et qu'il accepte de prêter aux autres. Le club ne sert que d'entremetteur et n'assure pas le suivi des ouvrages.
- Retour des réunions physiques régulières avec ou sans thème à la maison des associations ou dans un lieu plus convivial.
- Le programme de sorties concocté par Alice, Fabien et Cédric :
  - Week-end du 8 au 10 Avril 2022 : participation au Festival organisé à Samoëns*
  - Du 16 au 18 Avril 2022 : sortie à Saint Vincent les Forts*
  - Du 26 au 29 Mai 2022 : sortie au Puy de Dôme*
  - Du 4 au 6 Juin 2022 : sortie à Séderon*
  - Week-end du 10 au 12 Juin 2022 : participation au Marche et vol d'Orcier organisé par le CHOTO*
  - Week-end du 16 au 17 Juin 2022 : participation à la Trotte & vol organisé par les Zelephs*
  - Des journées seront organisées sur des week-ends ce sera le « Où que ça vole » les précisions seront données le jeudi soir pour indiquer le lieu d'organisation de la sortie sur le week-end ou à la journée*
  - Les sorties seront organisées avec votre collaboration pour la logistique, l'hébergement*
  - Nous ferons en sorte de louer des véhicules 9 places pour les sorties*
  - Les participations à des week-ends organisés par d'autres club nous privilégierons le co-voiturage*
  - D'autres sorties seront également proposées sur l'automne avec du vol et des vols randos. (Coupe Icare, Flying light)*
- Réservation de navettes pour les sorties programmées
- Volaix 2022 : la date, la direction d'épreuves, la possibilité d'avoir des navettes sont encore des incertitudes donc nous ne pouvons pas pour l'instant annoncer Volaix 2022
- Envole toi : nous poursuivons les vols en faveur de publics éloignés de la pratique... Voler utile.
- Renouvellement d'un équipement biplace : plusieurs de nos équipements sortent de révision en milieu de vie. Nous avons décidé d'en remplacer un dès cette année avant qu'il n'ait plus de valeur et pour éviter d'avoir à les remplacer tous en même temps.
- Formation de cadres : nous avons prévu d'accompagner financièrement la formation de personnes compétentes pour encadrer les activités de club (cf école de club ci-dessus)

## 12 - BUDGET PREVISIONNEL 2022

Nous avons encore une trésorerie suffisante pour permettre le renouvellement d'un Biplace et en même temps aider les activités club.

Le cout approximatif est de 4000€ pour le remplacement d'une aile biplace.

Nous envisageons également de sponsoriser plusieurs activités :

La première concerne les actions tournées vers la sécurité en allouant un budget de 1000€ sur les stages SIV, remise en l'air, tyrolienne.....

Nous envisageons également d'aider les sorties club en répartissant un budget de 1500€ sur une aide logistique aux sorties (exemple : participation aux frais de navette des sorties cross ou remise en l'air....)

Ces aides seront attribuées par le CD en cours d'année suivant la demande des organisateurs.

Nous renouvelerons les demandes de subvention d'Aix les Bains, de la FFVL et du CDVL.

BUDGET 2022						
DEBITS			CREDITS			
				75	COTISATI N club	2 500 €
61						
60	FRAIS AG + FETE CLUB	200 €		74	SUBVENTI NS AIX	300 €
61	AMENAGEMENTS STES ET DECO NO RD	1 500 €				
61	LOCATION DECO ATTEROS	200 €		74	LIG UE /CDVL FRAIS LOCATION odidbiplace rts	200 € 200 €
62	AFFRANCHISSEMENT	30 €				
62	FRAIS BANCAIRES	30 €				
60						
60	STAG ES FORMATIO N ET SECURITE	1 000 €		70	STAG ES SM ET AUTRES	1 000 €
60	VESTES CLUB	600 €		70	VESTES CLUB	800 €
60	SORTIES CLUB	1 000 €		70	SORTIES CLUB	1 000 €
60	REVISI O N BI ET SECO URS	700 €		70	BIPLACE PAYANT	2 000 €
60	REVISI O NS VOILES	2 500 €		70	REVISI O NS VOILES	2 500 €
60	FRAIS COMPET	1 500 €		70	COMPETITION INSCRIPTI O NS, REPAS,...	2 000 €
62	PARTICIPATIO N d r club a ux SORTIES	1 500 €				
62	PARTICIPATIO N FORMATIO N SECURITE	1 000 €				
62	NOTES DE FRAIS	1 700 €				
62	PARTICIPATIO N FORMATIO N CADRES	600 €				
60	REPLACEMENT 1 BIPLACE	4 000 €				
			RESULTAT EX			
	TOTAL EXERCICE	18 060 €	-5 560 €		TOTAL EXERCICE	12 500 €
68	SOLDE A REPORTER	4 602 €		78	EXCEDENTS ANNEES ANTERIEURES	10 162 €
	TOTAL	22 662 €			TOTAL	22 662 €

Vote du budget prévisionnel 2022

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 49

**Rapport adopté à l'unanimité**

## **13 – RENOUELEMENT COMITE DIRECTEUR**

Le comité directeur est actuellement composé de douze membres, c'est le maximum prévu par nos statuts : Alice Casteres, Laure Dietlin, Bruno Buisson, Eric Clavaud-Paul, Stéphane Cras, Thomas Cuvex, Raymond Delorme, Nicolas Garbi, Pierre Labarre, Fabien Mégard, Philippe Thouzeau, Fred Zmokly.

C'est entre membres du comité directeur que se discutent les projets du club...

Aujourd'hui, le bureau est composé de : Bruno Buisson, président, Alice Casteres, vice-présidente, Philippe Thouzeau, secrétaire, Stéphane Cras, websecrétaire, Fabien Mégard, trésorier, Raymond Delorme, vice-trésorier,.

Conformément à nos statuts, le comité se renouvelle chaque année. Sont sortants cette année :

Eric CP, après des années de bons et loyaux services, a décidé de prendre du recul. Merci Eric pour tous les services rendus, tu es membre d'honneur du club !

Cédric Avignon est candidat pour faire son entrée au CD, il a plein de bonnes idées;)

**Tous les candidats au CD (Cédric Avignon, Pierre Labarre, Fabien Mégard, Fred Zmokly , Bruno Buisson) sont élus à l'unanimité. Bienvenue à Cédric !**

Nico Garbi a souhaité passer la main de l'animation sécu. Merci Nico d'avoir rempli ce rôle délicat mais indispensable. Yannick Pourre est partant pour prendre la relève.

**L'activité du club est soutenue par la mairie d'Aix-les-Bains, la communauté d'agglomération Grand Lac et les divers échelons de la FFVL, merci à tous pour leur soutien.**

**Mme Petit-Guillaume qui représente la mairie d'Aix-les-bains clôt cette réunion avec quelques mots sympathiques sur sa découverte de notre sport et l'activité du club**

**L'AG ordinaire est suivie d'une AG extraordinaire qui porte sur la révision des statuts du club afin afin d'y intégrer le projet associatif.**

**Le Président**

**Bruno BUISSON**



**Procès verbal rédigé à Aix-les-bains, le 02/03/2022 par le Secrétaire**

**Philippe THOUZEAU**

# **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ENTRE CIEL ET TERRE**

**mercredi 2 mars 2022, à distance, par zoom**

Conformément à nos statuts, l'assemblée générale extraordinaire ne peut modifier les statuts que si le tiers au moins de ses membres, représentant au moins le tiers des voix, sont présents.

51 membres présents ou représentés à 20h, la condition de validité de l'Ag extraordinaire est validée

## **SOMMAIRE :**

### **14 - POURQUOI UN PROJET ASSOCIATIF ?**

### **15- PRESENTATION DU PROJET ASSOCIATIF**

### **16- REVISION DES STATUTS DU CLUB**

## **14 – POURQUOI UN PROJET ASSOCIATIF**

Plusieurs raisons nous conduisent à envisager de mettre en place un projet associatif au sein du club

- Depuis 2005 que le club existe, des habitudes ont été prises dans le fonctionnement du club qu'il est bon de questionner sur les objectifs et les moyens.
- Le club a grandi et s'est diversifié, il est bon de s'interroger sur le périmètre de son action
- Le projet de club est une réflexion collective sur les objectifs et les moyens du club. Il n'est pas restrictif, il peut évoluer.
- Il permet de mieux savoir en fin de saison si les objectifs ont été atteints puisqu'ils ont été formalisés.
- Il est une condition pour prétendre à certaines subventions.

La proposition de projet a été lancée par le comité directeur et partagée à l'ensemble des adhérents par le biais d'un document collaboratif. La version jointe en annexe 1 est le résultat de cette consultation, mise en forme par le comité directeur, présentée en AG.

## **15- PRESENTATION DU PROJET ASSOCIATIF**

Voir **annexe 1**

envoyée à l'avance aux membres du club et commentée en AG

Vote du projet associatif :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 46

**Projet associatif adopté**

## **16 – REVISION DES STATUTS DU CLUB**

Les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des membres présents, représentant au moins les deux tiers des voix.

Proposition de nouveaux statuts qui intègrent le projet associatif, Voir **annexe 2** envoyée à l'avance aux membres du club et commentée en AG

Vote des nouveaux statuts :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 51

**Les nouveaux statuts sont adoptés**

**Le Président**

**Bruno BUISSON**



**Procès verbal rédigé à Aix-les-bains, le 02/03/2022 par le Secrétaire**

**Philippe THOUZEAU**

